

DEPARTEMENT D'INDRE ET LOIRE
Arrondissement de CHINON

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 15 DECEMBRE 2015

Le quinze décembre deux mil quinze à vingt heure trente, le conseil municipal de la commune de Bourgueil, légalement convoqué le 8 décembre 2015, s'est réuni en l'Hôtel de Ville, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Madame Laurence RIGUET, Maire

Date d'affichage de la convocation : 9 décembre 2015

Nombre de conseillers :
Exercice : 27

Présents : 24

Votants : 26
N° ordre : 2015/137

Sont présents : MM. Laurence RIGUET. Nathalie FABBRI. Benoît BARANGER. Catherine TENDRON. Cyril MOLESINI. Magali L'HERMITE. Patrick SICLET. Jacques PIEDOUE. Moïsette REFRAY. Jackie FORASTIER. Sylvie JACOB. Yves LEROY. Nadine LEROYER. Catherine ECHAPT. Jean-Marc TRESSEL. Delphine DUTHIL-DEBRAY. Mikaël CREIS. Michel PERROCHON. François ROUSSEAU. Régis GIMENEZ. Damien LORIEUX. Chantal SOULIER. Guy WIESENER. Monique MESLET.

Sont absents et ayant voté par procuration :

Madame Marie-Aude BOURDIN à Madame Catherine TENDRON
Monsieur Bertrand MARCHESSEAU à Madame Nathalie FABBRI

Est absente excusée : Laëtitia BOISSEAU

Le Maire ayant ouvert la séance et fait l'appel nominal, il a été procédé, en conformité de l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, à la nomination d'un secrétaire pris dans le sein du conseil.

Monsieur Jackie FORASTIER est désigné pour remplir cette fonction qu'il a acceptée.
L'assemblée ainsi composée :

OBJET : CIMETIERE COMMUNAL – Revalorisation des tarifs de concession et des cases du columbarium

VU le code général des collectivités territoriales,

VU la délibération du 4 novembre 2014 approuvant la revalorisation des tarifs de concession et des cases du columbarium,

Considérant qu'il s'avère nécessaire d'augmenter les tarifs de concession et des cases du columbarium du cimetière municipal,

Sur proposition du comité cimetière,

Le conseil municipal

Entendu l'exposé du rapporteur,

Après avoir délibéré, à la majorité, par 23 voix POUR et 3 voix CONTRE,

- **ADOPTER les nouveaux tarifs de concessions et des cases du columbarium du cimetière communal tels qu'ils sont présentés ci-dessous :**

TARIFS CIMETIERE MUNICIPAL DE BOURGUEIL

Concessions	Tarifs au 1 ^{er} janvier 2016
Terrains concédés	
Concession temporaire 15 ans	102 €
Concession trentenaire	197 €
columbarium	
Case temporaire 15 ans	397 €
Case trentenaire	790 €

Coût supplémentaire d'une concession pré équipée d'un caveau, payable uniquement à l'attribution de la concession :

Caveau une place	400 €
Caveau deux places	750 €

- **FIXE leur date de mise en application au 1er janvier 2016 ;**
- **IMPUTE les recettes correspondantes aux articles budgétaires suivants :**
 - ✓ **Art. 703111 : concessions cimetière**
 - ✓ **Art. 703112 : cases columbarium**
 - ✓ **Art. 703113 : caveaux**

Fait et Délibéré le jour, mois et an que dessus
Pour Copie Conforme,
BOURGUEIL, le 30 décembre 2015

Le Maire,

Laurence RIGUET

○ Certifié exécutoire compte tenu de la réception en sous-préfecture le :

○ Publié ou Notifié le :